

# “Zemmour a les deux pieds sur la ligne jaune”

Le philosophe François De Smet évoque les limites de liberté d'expression.

**L**a polémique autour d'Eric Zemmour a relancé le débat sur la liberté d'expression. Peut-on tout dire sous prétexte de vouloir débattre des grands enjeux de la société et des difficultés du multiculturalisme? L'auteur du best-seller “Le suicide français” a-t-il dépassé les limites au point de ne plus être le bienvenu à Bruxelles? En tant qu'Invité du samedi de LaLibre.be, le philosophe François De Smet partage son analyse sur cette “affaire”.

Polémiste volontiers provocateur, Eric Zemmour est au cœur d'une tempête médiatique après la diffusion d'une interview dans le quotidien italien “Corriere della Sera”. L'essayiste français y martèle sa conviction que les musulmans ne parviennent pas à s'intégrer en France et que cela mènera inévitablement à une guerre civile. La solution évoquée pour y faire face? La déportation des musulmans. Même si cette expression n'a pas été prononcée lors de l'entretien, mais ajoutée a posteriori par le journaliste italien, la proposition semble envisageable. “Avec cette interview, on sent qu'Eric Zemmour peut basculer, qu'il a les deux pieds sur la ligne jaune. L'ambiguïté, c'est qu'il est toujours dans le discours descriptif, il ne propose jamais rien. Il peut choisir de faire attention

*et de revenir en arrière ou alors il entre dans une espèce de solitude qui va le mener dans la surenchère”, selon François De Smet.*

## Mauvaise cible

Cette surenchère dans la provocation, c'est la voie choisie par un autre célèbre représentant de l'antisystème. “Dieu-donné répond à son public qui est en attente d'un peu d'antisémitisme larvé. Si Zemmour prend cette même voie solitaire, on ne saura plus forcément le rattraper, car il voudra satisfaire l'attente de son audience, poursuit notre interlocuteur. La situation actuelle le martyrise, en fait une sorte de bouc émissaire victime de la société et des systèmes politique et médiatique qui seraient de concert pour l'empêcher de parler. Chez Zemmour, il y a donc aussi un petit danger de ‘dieu-donnisation’.”

Pour le collaborateur scientifique de l'ULB, les détracteurs du polémiste se trompent de cible: “Ce qui me dérange le plus chez lui, c'est qu'il amalgame constamment les musulmans, qui n'auraient que le Coran comme code civil, qui ne seraient pas intégrables, pas assimilables. Il ne fait aucune nuance! Il a cette conception que les nations sont mues par une volonté d'assimilation et de construction, auxquelles la France aurait renoncé.

*Aucune nation n'est le fruit d'une volonté millénaire, tout comme aucune nation n'est éternelle."*

### **Le droit de choquer**

Même si la liberté d'expression permet de dire tout ce que l'on veut, en ce compris de choquer, de déranger et de blesser, il existe une limite légale, celle de l'incitation à la haine et à la discrimination. *"Si Zemmour se limitait à amalgamer les musulmans comme un groupe, ce ne serait pas suffisant pour le condamner. Mais il répète ce propos. L'esprit de notre démocratie, c'est de ne pas faire de censure a priori et de laisser un certain pouvoir au juge qui va analyser le contexte"*, précise De Smet.

La conseillère communale Ecolo Zoubida Jellab demande l'interdiction de la visite d'Eric Zemmour à Bruxelles. *"Il ne faut pas exagérer, il ne représente pas une menace pour l'ordre public. Le politique doit rester à sa place: édicter des normes et laisser le juge vérifier si les limites sont franchies. Il serait plus intéressant de laisser Zemmour débattre avec*

*quelqu'un que de le laisser seul avec ses contradictions. Les interdits, de manière générale, ne servent pas le débat."*

Sans surprise, les constats médiatisés de Zemmour sur l'immigration ne sont pas pour déplaire au Front national. Comme son confrère français Michel Onfray, François De Smet ajoute que Zemmour rend également service à la gauche qui – face à une UMP en miettes – se cherche un opposant clairement identifié. Cet ennemi visible permettrait donc à la gauche de mieux s'affirmer.

**Dorian de Meeûs**

***"Le politique doit rester à sa place: édicter des normes et laisser le juge vérifier si les limites sont franchies."***

**FRANÇOIS DE SMET**  
Philosophe.